

# PROPRETÉ, TOUS CONCERNÉS !

Tout le monde souhaite vivre dans une ville propre. C'est pourquoi la municipalité consacre des efforts importants au nettoyage urbain.

Avec la Métropole, dont c'est la compétence, la ville :

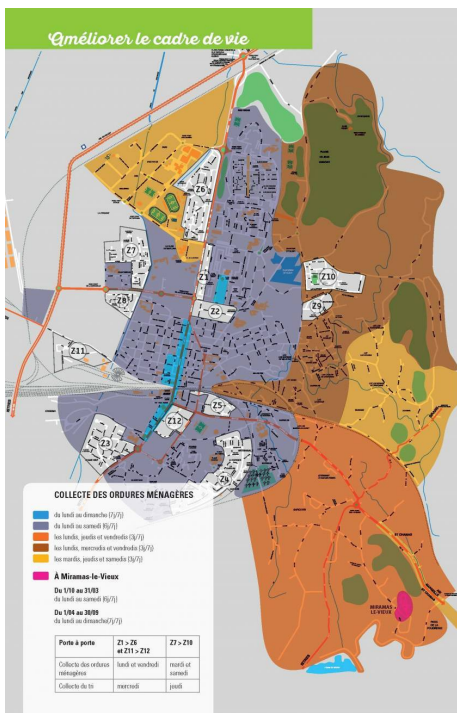
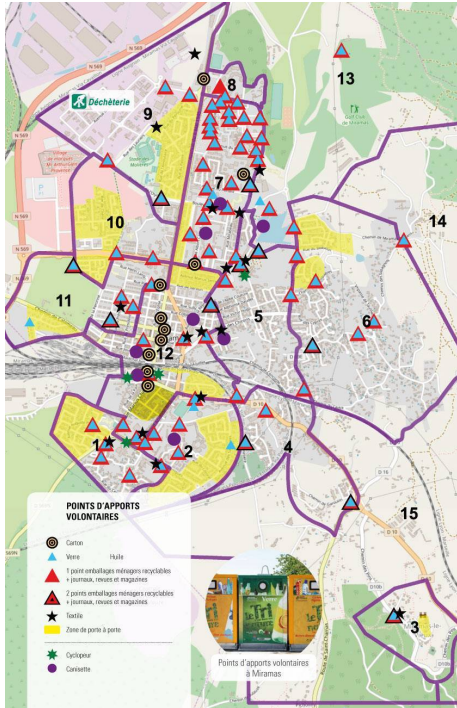
- Renforce les actions de **nettoyage des voies publiques** et des marchés ;
- Augmente les **collectes au porte-à-porte** ;
- **Lutte contre les tags, l'affichage et les incivilités** avec les conseils de quartiers et les habitants ;
- Propose **plus de trente points d'apport volontaire** dans toute la ville pour le verre, les emballages recyclables, le papier et le carton ;
- Met à disposition une **déchetterie gratuite 7j/7** ;
- Dispose d'une **éco-brigade** pour renforcer la sensibilisation et constater les infractions ;
- Organise des **campagnes de nettoyage** « Miramas propre » pour lutter contre les dépôts sauvages.

## « MIRAMAS PROPRE » : STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES QUI DÉFIGURENT LA VILLE !

Certains déchets attendent parfois que « quelqu'un » les ramasse : dans les fourrés, les parcs pour enfants ou sur les trottoirs. Après un recensement des dépôts sauvages, la ville a lancé « Miramas propre », une grande campagne citoyenne en collaboration avec les acteurs de la ville (écoles, associations, etc.). Une opération citoyenne d'envergure a notamment permis de collecter 340 kg d'ordures et 25 m<sup>3</sup> d'encombrants en une seule journée.

## QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ?

Ramassage des déchets



La municipalité a mis en place, dès 2010, des règlements relatifs à la propreté sur les voies publiques ainsi que sur les marchés (le jeudi et le samedi matin).

Le service environnement municipal assure le nettoyage de la voirie, lutte contre la pollution visuelle et oeuvre, conjointement à la Métropole-Aix-Marseille-Provence, à la propreté de la ville.

[Visualiser la carte de la collecte des ordures ménagères](#)

[Visualiser la carte de la carte des points d'apport volontaire](#)

## La Métropole Aix-Marseille-Provence, en charge de la gestion des déchets, assure :

- la collecte des déchets ménagers
- la collecte sur rendez-vous des encombrants et des déchets verts (inférieurs à 3 m<sup>3</sup>)
- la collecte des points d'apports volontaires : emballages recyclables (bouteilles plastiques, canettes, conserves, carton), papiers, verre, emballages cartons dépliés.

Retrouvez toutes les informations pratiques dans le guide [Miramas l'essentiel](#) ou via [Didzy, l'assistant zéro déchet](#).

**Numéro vert (gratuit) : 0800 800 424**

## Avec Cy-Clope, écrasez, jetez, c'est recyclé !



Chaque jour, des milliers de mégots de cigarette sont jetés sur la voie publique. La municipalité lutte contre ce fléau écologique en installant quatre cy-clopeurs sur des zones fumeurs importantes : Hôtel de ville, gare, théâtre La Colonne et cimetière. Ces cendriers urbains ont deux vocations :

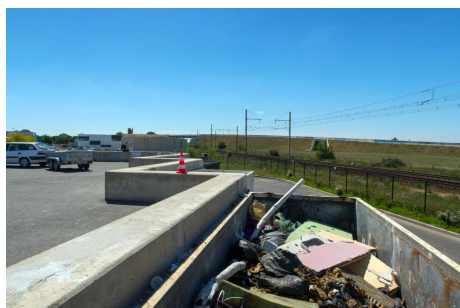
- la propreté des espaces fumeurs,
- la valorisation des mégots en combustible, pour fabriquer de l'énergie.

## Ramassage des encombrants

Pour les gros objets dont vous souhaitez vous débarrasser : un rendez-vous gratuit est possible auprès de la Métropole.

**Numéro vert (gratuit) : 0800 800 424**

## Déchetterie



**Pour le public** : rénovée en 2018, la déchetterie est un service gratuit. Intervenant de l'économie sociale et solidaire, Déclic 13, l'association qui gère la déchetterie a confié une mission d'animation et de réemploi à la recyclerie, son atelier d'insertion. L'objectif est de favoriser l'emploi local et la récupération (notamment des encombrants).

**Pour les professionnels** : seuls les détenteurs de carte d'accès sont autorisés à y déposer leurs déchets. Le service est

payant sauf pour le carton. Pour se procurer la carte, il faut contacter la régie des déchets au 04 42 11 26 51.

**Numéro vert (gratuit) : 0800 800 424**

**Horaires d'ouverture** : du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le dimanche de 8h30 à 12h

## Vous souhaitez réparer plutôt que jeter

Des artisans de la réparation adhèrent à la marque **Répar'acteurs**, déployée sur le territoire. Ces artisans, par leur compétence, leur savoir-faire et leur engagement, mettent à l'honneur la réparation des biens et équipements avant tout remplacement par un objet neuf.

→ [Trouver un réparateur à Miramas](#)

## En savoir plus

### **Service transition écologique**

Adresse : 25, avenue Charles-de-Gaulle

Tél : 0800 013 140 (numéro unique gratuit)

→ [Charte de propreté](#)

→ [Guide du tri](#)